

COMPTE - RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 juillet 2017, sous la présidence de M. Raymond BURDIN, Maire, et a étudié les différents dossiers.

PERSONNEL COMMUNAL

Modification du tableau des effectifs → Le Conseil Municipal a décidé d'apporter des modifications au tableau des effectifs, à compter du 19 juillet 2017, pour les raisons suivantes :

1. Suite au départ par voie de mutation d'un agent du service administratif : Suppression d'un poste d'Attaché Principal.
2. Dans le cadre du projet de réorganisation des services : Création d'un poste de rédacteur à temps complet.
3. Suite à l'avis favorable de la CAP du 23 mai 2017, un agent peut bénéficier d'une promotion de grade : Création d'un poste d'Agent de Maîtrise.
4. Un agent ayant été placé en retraite pour invalidité : Suppression d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe.
5. Pour pallier aux remplacements des agents ayant fait valoir leur droit à la retraite ou placés en congé maladie et afin d'assurer le bon fonctionnement des services : Recrutement de 3 postes d'Adjoint technique contractuel à temps complet.
6. Le contrat d'un agent du service Enfance-Famille recruté en qualité de contractuel arrive à échéance. Cet agent donnant entière satisfaction tant dans le domaine des connaissances professionnelles que dans sa manière de servir : Création d'un poste d'Adjoint d'Animation à temps complet.
7. Les campagnes de vaccinations à destination de la population n'existent plus : Suppression d'un poste de médecin.
8. Afin d'être en conformité avec les taux d'encadrement lors des Accueils Collectifs de Mineurs durant les vacances scolaires, il convient de créer 20 postes d'Adjoint d'Animation contractuel à temps complet pour le Service Enfance-Famille.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55.